

ECOSYMPA 198

Note de synthèse – présentation du projet

Le PREDIT a retenu fin 2005, AIRE 198 et une équipe composée de l'EIGSI (Ecole d'ingénieurs, Université de La Rochelle), ICOTEM (Laboratoire sciences humaines, Université de Poitiers) et du Pôle de compétitivité Transports et Mobilité Avancés pour mener une étude pré-opérationnelle.

L'objectif du projet

Définir un plan d'actions dans les agglomérations de Poitiers, Niort, La Rochelle et Angoulême autour d'expérimentation d'une offre de véhicules à temps partagés (VTP).

Les axes de travail et les principales étapes du projet

Phase I (Février-Juin 2006) = Analyse des attentes et des besoins à partir d'enquêtes auprès de populations cibles (étudiants, entreprises, commerçants, administrations, habitants...) identifiées dans chaque agglomération et sur des quartiers prédéfinis. Cette phase est réalisée par l'ICOTEM. Elle doit permettre de mieux connaître les freins et les attentes vis-à-vis de ce type d'offre.

Phase II (Avril-Septembre 2006) = Définition des fonctions à assurer afin d'identifier les conditions de mise en œuvre de système VTP dans chaque agglomération. Ce travail consistera à :

- Identifier au regard d'une analyse socio-économique les « stations potentielles » de VPT dans chaque agglomération
- Identifier, au regard de la 1^{ère} phase et des problématiques spécifiques à chaque agglomération, les fonctions « levier » qui agissent le plus efficacement sur leur mise en place.
- Rechercher des compléments d'information sur les expériences déjà menées ou en cours, en particulier sur les possibilités technologiques offertes pour la mise en place d'expérimentations ainsi que sur l'organisation (financière, juridique...) de ce type d'offre.

Phase III (Septembre 2006-Mars 2007) = Elaboration schéma d'expérimentation dans chaque agglomération. Cette étape consistera à proposer des actions concrètes ainsi que les conditions nécessaires à la mise en place d'une phase d'expérimentation.

L'organisation du projet

Les Agglomérations de Poitiers, Niort, Angoulême et La Rochelle, La Région Poitou-Charentes, l'ADEME sont membres du comité de pilotage de l'opération.

Des groupes de travail seront installés dans chaque agglomération afin de participer à la définition des schémas d'expérimentation (mise en place avant l'été 2006).

Contact projet : Xavier HURTEAU, Chargé de mission AIRE 198, Tel :05 49 41 92 12, aire198@pcl.fr